

Quand on ouvre les yeux

Quand on ouvre les yeux, dans un festival de cinéma, on voit quoi ?

Des vigiles, des hôtesse d'accueil, des serveurs, des projectionnistes, des chargés de relations publiques, des stagiaires.

Si on se tourne vers le public, on voit quoi ? Des comédiens, des techniciens, des journalistes pigistes, des réalisateurs, des chargés de production.

Et on imagine aussi ceux qu'on ne voit pas, ou pas aux mêmes heures : les techniciens de surface, les poseurs de moquettes, les monteurs de stands, les électriciens, les standardistes...

Ils ont quoi en commun tous ces gens-là ?

La plupart d'entre eux travaillent de manière plus ou moins précaire, avec des contrats à durée déterminée. Certains sont intermittents, d'autres intérimaires, il y a des comédiens serveurs de bar, des RSastes auteurs de scénarios, des graphistes auto-entrepreneurs à quatorze heures d'auto-exploitation par jour... Il y a des producteurs qui ont fait un film qui a marché et qui depuis sont retournés vivre chez leurs parents quand ils n'ont plus pu payer leur loyer.

Si on réfléchit, on se dit que probablement les seuls qui bénéficient d'un emploi garanti, à l'entrée d'un festival de cinéma, à part l'équipe permanente du festival, ce sont les policiers qui en protègent l'entrée.

Aujourd'hui, ils sont particulièrement nombreux à l'entrée de ce festival.

Savez-vous pourquoi ?

Le 22 mars dernier, certains syndicats et le MEDEF (l'organisation patronale nationale) ont signé un accord réformant le système d'indemnisation du chômage en France. Il faut savoir que la France est un pays où six chômeurs sur dix ne sont pas indemnisés. Cet accord aggravera encore leur précarité.

Nous sommes nombreux, intermittents, intérimaires, travailleurs précaires.

Vous l'avez lu plus haut, nous sommes parmi vous. Peut-être même vous, qui lisez ce papier, découvrez que vous aussi vous avez été, vous êtes ou vous serez un précaire.

Nous ne nous battons pas pour un privilège : une indemnité chômage réservée aux créateurs artistiques. Nous ne défendons pas un folklore local : l'exception culturelle d'un pays béni des dieux. Nous ne nous disputons pas quelque prébende distribuée au bon plaisir d'un ministre de la Culture ou d'un élu local.

Nous nous battons pour des droits.

Ces droits sociaux, c'est un revenu quand on ne travaille pas. Un droit social, c'est le droit de choisir son travail, ou du moins de refuser celui qui nous semble indigne.

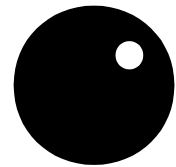
Un droit social, c'est ce qui permet à un chômeur écossais de ne pas essayer d'attraper un mouton à mains nues comme dans *Raining Stones*, ou de voler un vélo pour se rendre à son travail comme dans *Ladri di bicicletta*, ou de devoir traverser la Manche à la nage pour rejoindre une Angleterre mythique comme dans *Welcome*.

Des droits sociaux c'est l'inverse de ce que promeuvent les gouvernements néo-libéraux : les lois Hartz IV en Allemagne qui instaurent le travail à un euro de l'heure pour les chômeurs ayant refusé trois propositions d'emploi, ou les contrats à zéro heure comme inventés dans l'Angleterre de M. Cameron.

Des droits sociaux, que nous acquerrons grâce à notre lutte (et nous sommes nombreux, même si nous ne le savons pas), enlèveront peut-être quelques prétextes à écrire de beaux films, mais aussi donneront à plus de monde du temps pour aller au cinéma, faire du cinéma, rêver au cinéma, et même s'en foutre du cinéma.

Nous avons des propositions. Nous proposons depuis dix ans un modèle alternatif d'indemnisation du chômage. Nous ne vous invitons pas à un dîner de gala, mais à une action qui n'en est pas moins joyeuse : inventer un avenir qui serait plus juste pour nous, pour ceux qui nous entourent, voire pour ceux qui naîtront après nous.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.



Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France, www.cip-idf.org